Métropole de Lyon

En dix ans, Indy s'est hissé parmi les réussites lyonnaises du moment

Avec 86 millions d'euros levés depuis sa création, Indy (320 salariés, dont une centaine de recrutements à venir) fait désormais partie des acteurs majeurs de la facturation électronique. Rencontre avec Côme Fouques, son jeune fondateur.



« On veut être leader sur les indépendants, alors que trois à quatre millions d'entreprises n'ont pas d'employés en France. » Photo A.M.

C'est l'une des dernières réussites entrepreneuriales créée à Lyon. Indy, cet outil de gestion en ligne pour la comptabilité des professionnels, vient de passer le cap dix ans. Une start-up développée par Côme Fouques, 28 ans à l'époque, après un passage par la Silicon Valley. « Je suis rentré de San Francisco avec des étoiles dans les yeux », relate cet ancien étudiant de l'Essec, une grande école de commerce en région parisienne, en même temps qu'il créait déjà sa première boîte.

« J'ai attrapé le virus en rentrant de San Francisco »

« Aux États-Unis, j'ai eu la chance de pouvoir rencontrer des entrepreneurs à succès et à la fois abordables. Dans l'avion du retour, j'ai retrouvé le virus entrepreneurial », poursuit ce « geek » assumé.

Ainsi naît, en 2016, la plateforme Georges, le robot comptable, rapidement devenue Indy. Celle-ci s'adresse en priorité aux indépendants et aux petites structures (professions libérales, free-lance, etc.) ne nécessitant pas d'expert-comptable. Dès 2018, la start-up s'installe à Lyon, attirée ici par le « vivier de talents » et le cadre de vie. La start-up passant de 4 à 60, 120, puis 320 salariés aujourd'hui et une centaine de recrutements à venir pour les douze prochains mois.

« Un bon équilibre entre vie pro et vie perso »

Une ambiance de travail « très collaborative » au cœur du quartier d'affaires de la Part-Dieu et une moyenne d'âge qui ne dépasse pas les 30 ans.

« On a voulu créer une culture d'entreprise assez familiale avec un bon équilibre entre la vie pro et la vie perso », insiste le startupeur, inspiré par le livre Creativity, Inc d'Ed Catmull, le cofondateur de Pixar.

Un actionnariat 100 % français

Au total, Indy peut s'enorgueillir d'avoir levé 86 millions d'euros en quatre fois (ou séries) auprès de « quatre des plus prestigieux investisseurs » (Singular, Alven, Kerala et BlackFin Capital) pour un actionnariat 100 % français. La scale-up revendique actuellement 350 000 utilisateurs, dont la moitié utilise le service gratuitement.

« On fait partie des trois plus gros acteurs de la facturation électronique (avec Qonto et Pennylane) », fait savoir Côme Fouques. Portée par la réforme gouvernementale attendue pour le 1er septembre, Indy vise même encore plus haut.

« On veut être leader sur les indépendants, alors que trois à quatre millions d'entreprises n'ont pas d'employés en France. » Une ascension rapide boostée à l'époque du Covid. « On a changé de dimension pendant le confinement, en doublant nos effectifs, réalise le jeune chef d'entreprise. Parmi les 50 premiers salariés, plus de la moitié est toujours là. »

● **Aurélien Marchand**

350 000

Le nombre d'utilisateurs de Indy, un outil de gestion en ligne pour la comptabilité des professionnels

La facturation électronique, c'est pour bientôt

Le passage à la facturation électronique doit intervenir au 1er septembre pour toutes les entreprises. Même si seulement 20 % d'entre elles seraient déjà équipées à trois mois de l'échéance. Indy ne s'y est pas trompé et mène actuellement une campagne d'affichage sur les abribus de plusieurs grandes villes, dont Lyon.

« Cela s'est pas mal accéléré depuis que la DGFIP (direction générale des finances publiques) a informé tout le monde en avril. Si on regarde les autres pays où la réforme a été mise en place, le gros de la vague va arriver cet été », prévient Côme Fouques. Une centaine de plateformes au total auraient obtenu l'agrément par l'administration fiscale, engendrant une véritable concurrence entre tous ces acteurs.

« C'est un moment qu'on avait identifié depuis longtemps, tout le monde est sur le pont », fait savoir l'entrepreneur, qui tient à rassurer les plus récalcitrants.

« Certains chefs d'entreprise ont l'impression d'une obligation de plus, mais sur le long terme, cela va permettre de passer d'un mode artisanal à des flux automatisés (déclaration d'impôts ou de TVA préremplies…). C'est un vrai gain de temps et de simplicité. » Tout comme possiblement accélérer les délais de paiement.

Lyon ● **La ligne C du métro interrompue totalement du 3 au 16 août**



La ligne est interrompue entre Hôtel de Ville et Cuire. Photo d'archives Norbert Grisay

TCL profite de la baisse d'affluence du mois d'août pour effectuer des travaux sur la ligne C, unique en Europe. La station Hénon va bénéficier de changements de deux appareils de voies. Pendant ces deux semaines, les interventions vont permettre de retirer les anciens équipements de voies de signalisations ainsi que de changer de plusieurs traverses de bois situées sur la partie aérienne du secteur Hénon. Dans un second temps, les nouveaux équipements plus modernes seront installés à la station. Ces semaines d'arrêts auront aussi pour but de réaliser des opérations de maintenance préventive et corrective sur toute la ligne. La crémaillère de la ficelle sera notamment dégraissée et nettoyée. Des opérations de vérifications et d'ajustements des rails seront aussi effectuées pour garantir la stabilité et la sécurité des circulations.

Ces opérations serviront à préserver le patrimoine technique de cette ligne historique. Ouverte en 1974, elle est la seule ligne de métro au monde à utiliser un système de chemin de fer dit « à crémaillère ». Les usagers de la ligne sont invités à se reporter sur la ligne de bus C13 qui s'arrête à Hôtel de Ville et qui a comme terminus Montessuy.

Rhône ●

1

C'est, en euro, ce que les jeunes devront débourser par séance, pour profiter des deux films consacrés au Général de Gaulle sortis en salle respectivement le 3 et le 26 juin. La Région crédite deux places en plus sur le Pass'Région Jeunes pour aller voir les deux opus, qui ont été tournés en partie dans la région, notamment à Lyon et à Caluire, durant l'été 2024. Pour chacun des deux opus, la Région a accordé une aide de 125 000 €.